

## Présomption d'innocence

(Sarkositoire du mardi 19 février

2008)

### Présomption d'innocence

Début février 5 personnes dont 3 policiers hors service et ivres sont pris en flagrant délit de salut nazi, propos racistes et antisémites dans un bar d'Amiens où e nombreux autres consommateurs sont présents. Le patron les prie de se taire. Ils insistent, poursuivent leurs propos. Le patron les invite alors à sortir Ce qu'ils font, menaçant toutefois le patron de représailles s'il ébruite cela. Voilà pour les faits rapportés par la presse locale et nationale. \_ Cela fait grand bruit pendant quelques jours, et dès informée la Ministre les suspens, ce qui me paraît un minimum (il me semble que pour moins que cela on emprisonne parfois des « délinquants »)

Le représentant pour la ville du syndicat Alliance, interviewé par la presse, parle de « présomption d'innocence ». D'innocence de quoi ?

Je crois cauchemarder !

Que ces policiers bénéficient comme tout le monde des conditions justes de défense je suis d'accord. C'est ce qu'on réclame pour tous, quels que soient les faits. S'il n'y a plus de justice et ses mécanismes il n'y a plus de démocratie.

Je crois cauchemarder car je ne doute pas que de nombreuses bonnes fées vont se pencher sur le châlis de ces policiers (mais je dis « châlis » comme s'ils étaient en prison. Ne nous a t on pas dit qu'ils étaient seulement « suspendus » de leur travail ! On ne met pas aussi facilement en prison de \_ valeureux guerriers de la BAC, l'élite de la police).

Je crois cauchemarder car pendant que cela se produisait je regardais à la télévision un reportage où je vois des policiers d'élite aussi reconduire des sans papiers vers leurs pays, et pour les récalcitrants on pratique la bascule : à 4 on tient la personne à l'horizontal et on monte l'escalier de l'avion qui les ramène au pays.

Oh ! bien sur tout cela est fait avec beaucoup d'humanité ! Si le Sans-papier est mis en position de bélier c'est pour enfoncer une porte ouverte, là haut, à l'arrière de la carlingue de l'avion.

Et la porte ouverte de la présomption d'innocence ?

Eh bien ! Celle-ci reste fermée !

*Le sans papier n'a pas de présomption d'innocence !!*

Vous risquez pour votre vie ?

Vous risquez pour votre santé ?

Vous risquez car, en France depuis onze ans, vous n'avez plus de repères dans votre pays ?

Vous risquez vous risquez vous risquez ?

Nous sommes désolés, mais vraiment on ne peut rien faire :

Il vous manque un cachet sur votre dossier,

ou bien

Votre tueur potentiel n'a pas attesté qu'il pensait vous tuer quand vous arriverez,

ou bien

Notre quota d'autorisations pour raisons personnelles, humanitaires et autres, est dépassé. Il fallait arriver hier. C'est une loterie la loi française. Vous ne saviez pas ? Désolé, vraiment désolé, mais il faut bien que l'on applique la loi nous on n'y est pour rien, on ne fait que notre devoir, ne compliquez pas notre tâche.

Il y a des traditions où, quand on avait partagé le pain et le sel, on devenait l'hôte de celui qui recevait. Mais ne ce sont guère des traditions occidentales n'est ce pas ?

Il y a des pays où les mots veulent dire ce qu'ils veulent dire. « Présomption » c'est une hypothèse qui a de forte chance de vraisemblance. Présomption d'innocence me semble tout à fait adaptée à l'analyse de la situation d'un sans papier. Présomption d'innocence ne veut rien dire quand on est en flagrant délit de salut et de propos nazis. Le flagrant délit nos policier connaissent. Les Sans papiers viennent en France en ayant présomption d'innocence de notre Justice de notre fraternité. Et en toute mauvaise fois nous analysons en présomption de culpabilité.

Et l'on voudrait que je me croise les bras et que je ne dise rien ?